



# PROJET D'AMENDEMENT ISO 6165:2001/DAM 1

ISO/TC 127/SC 4

Secrétariat: UNI

Début du vote  
2002-05-02

Vote clos le  
2002-10-02

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

## Engins de terrassement — Principaux types — Vocabulaire

### AMENDEMENT 1

*Earth-moving machinery — Basic types — Vocabulary*

AMENDMENT 1

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ICS 01.040.53; 53.100

[ISO 6165:2001/DAmD 1](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cf484473-233e-4fc9-9911-e8c1d6d9a32f/iso-6165-2001-damd-1>

### ENQUÊTE PARALLÈLE ISO/CEN

Le Secrétaire général du CEN a informé le Secrétaire général de l'ISO que le présent ISO/DIS couvre un sujet présentant un intérêt pour la normalisation européenne. **Conformément au paragraphe 5.1 de l'Accord de Vienne, une consultation sur cet ISO/DIS a la même portée pour les membres du CEN qu'une enquête au sein du CEN sur un projet de Norme européenne.** En cas d'acceptation de ce projet, un projet final, établi sur la base des observations reçues, sera soumis en parallèle à un vote de deux mois sur le FDIS au sein de l'ISO et à un vote formel au sein du CEN.

**To expedite distribution, this document is circulated as received from the committee secretariat. ISO Central Secretariat work of editing and text composition will be undertaken at publication stage.**

**Pour accélérer la distribution, le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité. Le travail de rédaction et de composition de texte sera effectué au Secrétariat central de l'ISO au stade de publication.**

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

### Notice de droits d'auteur

Ce document de l'ISO est un projet de Norme internationale qui est protégé par les droits d'auteur de l'ISO. Sauf autorisé par les lois en matière de droits d'auteur du pays utilisateur, aucune partie de ce projet ISO ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, les enregistrements ou autres, sans autorisation écrite préalable.

Les demandes d'autorisation de reproduction doivent être envoyées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

*Responsable des droits d'auteur  
Secrétariat central de l'ISO  
1 rue de Varembé  
1211 Genève 20 Suisse  
tél. + 41 22 749 0111  
fax + 41 22 749 0947  
internet iso@iso.ch*

Toute reproduction est soumise au paiement de droits ou à un contrat de licence.

Les contrevenants pourront être poursuivis.

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 6165:2001/DAmD 1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cf484473-233e-4fc9-9911-e8c1d6d9a32f/iso-6165-2001-damd-1)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cf484473-233e-4fc9-9911-e8c1d6d9a32f/iso-6165-2001-damd-1>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent Amendement peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à la Norme internationale ISO 6165:2001 a été élaboré par le comité technique mixte ISO/TC 127, *Engins de terrassement*, sous-comité SC 4, *Nomenclature commerciale, classification et performances*.

(standards.iteh.ai)  
ISO 6165:2001/DAmD 1  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cf484473-233e-4fc9-9911-e8c1d6d9a32f/iso-6165-2001-damd-1>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 6165:2001/DAmD 1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cf484473-233e-4fc9-9911-e8c1d6d9a32f/iso-6165-2001-damd-1)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cf484473-233e-4fc9-9911-e8c1d6d9a32f/iso-6165-2001-damd-1>

# Engins de terrassement — Principaux types — Vocabulaire

## AMENDEMENT 1

Ajoutez un dernier tiret au paragraphe 3.1.2 (famille de machine) comme suit :

- **Appareil de forage à direction horizontale** (3.2.12)

Modifier la définition du paragraphe 1.2.2.2 (chargeuse à direction par glissement) comme suit :

### 1.2.2.2

**chargeuse à direction par glissement  
uniloader**

**chargeuse** (1.2.2) ayant généralement un poste de conduite entre les structures de soutien de l'accessoire et dirigée par l'utilisation d'une variation de vitesse et/ou du sens de rotation entre les roues situées de chaque côté d'une machine ayant des essieux fixes **ou des chenilles**

[ISO 6165:2001/DAMd 1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cf484473-233e-4fc9-9911-e8c1d6d9a32f/iso-6165-2001-damd-1)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cf484473-233e-4fc9-9911-e8c1d6d9a32f/iso-6165-2001-damd-1>

Ajouter la nouvelle clause 1.2.12 comme suit :

### 1.2.12

**appareil de forage à direction horizontale**

engin qui utilise une tête de coupe orientable fixée en bout de câble du tube de forage par rotation utilisé pour forer la terre dans une direction horizontale pour l'installation d'équipements souterrains. Le forage inclut généralement l'injection de liquide dans la tête de coupe par le tube de forage, le traçage du trou en utilisant de l'électronique ou un faisceau dans la tête de coupe et comprend également généralement l'alésage du trou avec une fraise arrière. Typiquement, ces engins appliquent la force au câble de forage en utilisant un encadrement de forage qui est parallèle, ou incliné d'un angle inférieur ou égal à 30 degrés par rapport à la surface du sol